



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME



ARRAS CYCLO TOURISME

Complexe Grimaldi -rue E. Zola- 62000 ARRAS

F.F.C.T. n°04183 - Jeunesse & Sports n°62-SP-384

LE CANARD DE L'ARRAS CYCLO

- Journal n° 106 Mois d' Octobre 2019



Semaine Fédérale 2019 à Cognac...

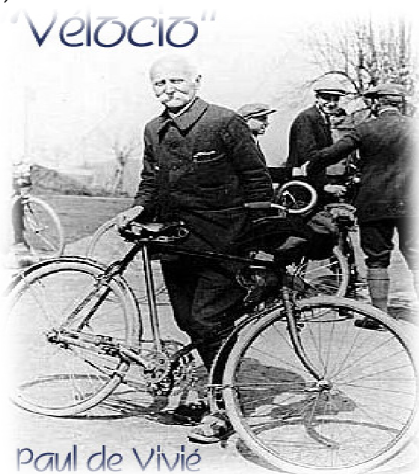
<http://arrascyclo.free.fr/>

EDITO (Jean Marie Casier)

Le vélo, le cyclo, la bécane, le biclou, le clou...des termes pour désigner la « Petite Reine ».



Descendante de la Draisienne, ce véhicule mu par la force musculaire, facilita, en les accélérant les déplacements humains. Il se développa avec la naissance et l'essor de l'industrie lourde : charbon et acier, indissociables matières premières nécessaires à sa fabrication. L'aristocratie en fut l'un des premiers utilisateurs : *ce qui est rare est cher* (et vous inversez).



Puis vint le temps de la relative démocratisation avec la bourgeoisie moyenne « Velocio », de Vivie, inventeur du cyclotourisme, en est l'illustration et l'incarnation.

La machine devint objet de plaisir, de détente, d'exercices physiques et de prouesses physiques par des escapades aux kilométrages insensés et dans des conditions dantesques (randos Audax)

Puis, elle devint le moyen de transport quotidien du « petit peuple » : trajets travail, civil et militaire...Le véhicule de transport du garçon, boulanger... se transforma en triporteur.

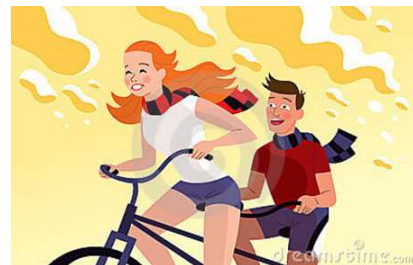


C'était l'heure de gloire.

Le vélo fut un engin héroïque lors de l'invasion de 1940 : des milliers de citadins furent les grandes villes pour rejoindre une campagne, calme et approvisionnée (où on y trouvait à manger) – ma belle famille roula de Paris à Niort sur un Peugeot chargé d'une valise en carton fixée par une ficelle au porte-bagage, puis devint résistant.

Pendant l'occupation, en zone interdite, dans le cadre du vélo de mon père circulaient des photos, des plans des installations ennemies (bases V1 et V2, dépôts de munitions...) Ce cadre maintes fois dessoudé, ressoudé, repeint faisait des envieux à cause de son aspect « presque neuf » et de ses pneus (à une époque de carence).

Vint ensuite l'époque de son rejet : « T'es un C... si t'as pas d'auto ! » C'étaient les années 50 à 60 avec l'apparition de la bagnole (tueuse, plus de 15 000 tués par an et polluante : aspects cachés par ses lobbies).



Des marginaux et des petites gens continuent, contre vents et marées, à rouler à bicyclette et à la chanter (Yves Montand) parce que le plus grand nombre d'entre eux ne peut pas se payer une « bagnole » même pourrie. (Je fais appel à vos souvenirs.)

N'est resté debout dans ce XX^e siècle que le « Tour de France », bonne conscience des « sportifs de canapés et de Kronenbourg »...et de belles leçons de géographie pour tous.

Mais les temps changent. Les humains conscients du changement climatique violent et de plus en plus brutal par ses excès (chaleur, froid, pluie, sécheresse, vent...), dans les prochaines années, réagissent.



Le vélo méprisé, décrié, moqué se répand à nouveau dans les rues - Un vélo voulu par une nouvelle génération qui le « réinvente », ignorant son riche passé et son évolution technologique. Il reprend ses activités d'origine à peu près dans le même ordre...Avec de nouvelles technologies : plastique appelé « carbone » (ça fait plus « classe » mais ça casse) et une nouvelle transmission sans chaîne, sans pédale au cadre qui se démonte et s'assemble façon « klickFix » pour se mettre dans un sac. Aujourd'hui, les trains rechignent à transporter la « Reine » sur ses roues.



Rouler à vélo est un geste « citoyen », une activité propre (non polluante), économique, qui vous maintient dans une meilleure santé.

C'est une activité soit solitaire, soit sociale dans les clubs. Accueillir les « jeunes », c'est tenir compte de leur ignorance de l'évolution de ce

véhicule. Leur appréhension de cette activité est complètement différente de la nôtre. Leur enfance les a privés de vélo à cause du danger automobile.



- Remarque de parents d'enfants et d'ados : « Je le conduis en voiture car c'est trop dangereux (à cause des voitures !) Laissez la au garage et les jeunes circuleront. Mais cette transformation comportementale, c'est un autre sujet, probablement le plus difficile à mettre en œuvre. En écrivant ces lignes, je me remémorais les paysages, les gens, les couleurs, les bruits perçus au cours des centaines de milliers de kilomètres parcourus au fil des années. Le regard de ce vieux couple de paysans chinois, lors du PPL à vélo 2012 : le même regard que celui des témoins de la Libération au passage des troupes alliées. L'espoir de la fin d'une soumission. C'est toujours le même plaisir de pédaler, le même bonheur de pédaler allègrement, même sous les trombes d'eau jusqu'à l'hôtel du soir et de recommencer le lendemain matin...sans être « maso ».

C'est la découverte de Confréries : la confrérie des 650 B, le Club des Cent Cols. Des mondes tout à fait différents qui ouvrent de nouveaux horizons, des rencontres improbables de passionnés du deux roues...

Ne pas omettre les relations humaines et amicales établies au sein d'un club, A.C.T. où chaque membre rugit de plaisir à l'instar de son lion !

oooOOooo

La Semaine Fédérale de Cognac 2019

(Jean Marie Drelon)



Il nous fallait reprendre des forces...

Encore une semaine géniale. Nous étions 22 du club, 6 en collectif et 16 en camping. Grâce à l'organisation, nous avons pu arriver la veille, en fin d'après-midi ce qui nous a permis d'éviter les 3h de bouchons du samedi noir. Du coup, nous avons pu commencer à rouler le samedi.



Enfin prêts !

Renseignements & administration : Complexe Grimaldi – rue E.Zola 62000 ARRAS Directeur de la Publication S. MARCHAND – Dépôt légal : à parution – N° ISSN 2105-7389

- Le samedi 80kms en direction du Château de Lignières.
- Le dimanche randonnée dans les vignes et visite d'Angoulême, qui a dit que c'était plat, 135kms et 1100m de dénivelé.... !!!
- Le lundi 118kms au cœur des vignes et 1150m de dénivelé... !!! Non je ne vais pas à Cognac me disait Jean Claude, c'est trop plat....
- Le mardi 131kms la Saintonge
- Le mercredi 115 kms avec visite de Talmont, un des plus beaux villages de France, St Georges de Didonne et ses murs à 8%, puis Royan et sa plage magnifique.



Au départ de Cognac ...

Jeudi repos, avec dégustation de pineau, visite de Saintes

- Vendredi 116 kms dans les vignes de Cognac avec repérage du restaurant pour le repas de clôture.
- Samedi 100 kms dégustation d'huitres à Marennes avec le petit vin blanc qui va bien à 10h au matin, ce qui a donné un coup de fouet à Alain Vercruysse pour la journée. Ensuite visite de Rochefort,

son pont suspendu, l'Hermione et la Corderie royale. Une très belle journée qui s'est conclue par le repas de clôture avec l'ensemble des participants.

Pour terminer sur une note d'humour, c'est l'histoire d'un président qui a du mal à se réveiller. Ce matin-là, nous allions à Pons pour le départ décalé vers les plages. Au moment de mettre ses chaussures il se rend compte que ce ne sont pas les siennes car la gauche est trop petite. Convaincu qu'il avait pris celles de son voisin de chambres :



de bon matin !

Alain Mussard, qui chausse en effet plus petit que notre président. Au bout de 40 kms, ayant mal au pied il décide d'enlever sa chaussure et oh comble de l'horreur, vient avec son pied : son compteur. En fait, ce sont ses chaussures et sans compteur elles lui vont très bien. Ce genre d'histoire ne peut s'inventer et le pauvre s'est fait charrier toute la journée.

Des anecdotes il y en aurait plein et ce serait trop long, il faut les vivre. Et pour les vivre rendez-vous l'année prochaine pour découvrir une autre région méconnue, le Cotentin à Valognes.

oooOOooo

Plein Cadre :

Exceptionnellement, il n'y aura pas de plein cadre cette fois-ci ...

oooOOooo

SURICATE (Gérard Dumetz)

Ce nom de mammifère africain (aussi appelé sentinelle du désert) a été donné à une application de surveillance, destinée aux pratiquants « Sports Nature ».

En effet que vous soyez, marcheurs, vététistes ou routiers, si lors de vos déplacements, vous constatez un grave problème sur votre chemin ou votre route, servez-vous de cette application pour signaler celui-ci.

Exemples : énorme trou sur la route, arbre tombé, passage à niveau en panne, mur effondréetc . Vous devez donc signaler à l'aide de SURICATE, ce que vous avez vu en indiquant, le plus précisément possible le lieu (facile avec le zoom sur la carte). Voilà ci-dessous ce que vous trouverez sur internet en tapant « Suricate »



Rensei

rue I
paruti

Directeur de la
189



SIGNALER UN PROBLÈME

Attention, les champs avec un * sont obligatoires

ACTIVITÉ CONCERNÉE*

À QUEL TYPE DE PROBLÈME AVEZ-VOUS ÉTÉ CONFRONTÉ ?*

- Ballage / Signalétique Conflits d'usage
 Incident / Sécurité Environnement

QUALIFIER L'AMPLEUR DU PROBLÈME POUR L'UTILISATION DU SITE*

- Utilisation possible Utilisation difficile
 Utilisation impossible

DESCRIPTION DU PROBLÈME*

Dans votre description du problème, pensez à préciser toutes les informations qui faciliteront la localisation de l'endroit précis où se trouve le problème. Par exemple : nom du site, n° de circuit, n° d'itinéraire, nom d'un poteau, le

JOINDRE UNE PHOTO, UN DOCUMENT, UNE VIDÉO

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

VOTRE COURRIEL*

Géolocalisation du problème



Localiser le problème en cliquant sur la carte ou en remplissant les champs ci-dessous*

LONGITUDE*

LATITUDE*

DÉPARTEMENT*

COMMUNE

ENVOYER

La Maxi Verte (René Vérité)



La Maxi Verte en Pays de Loire Atlantique



La Maxi Verte est un rendez vous difficilement incontournable pour les amateurs de VTT. Son format sur 4 jours change d'endroit chaque année et cette année la destination était en Loire Atlantique, à Savenay le Lac pour être précis, à mi-chemin entre Nantes et Saint Nazaire le tout avec un soleil éclatant pour nous accompagner.

Le premier jour, jour de l'Ascension, nous sommes montés à l'ascension, hé oui je ne pouvais passer à côté, de Fay de Bretagne ; chemin roulant au début à tel point que nous avons manqué une bifurcation et, au lieu de nous envoyer le 50 km comme prévu, nous avons fait

20 km de plus pour atteindre 72 km. Pour une mise en jambe ce fut bon, roulant au début comme je l'ai déjà dit et ensuite beaucoup de singles en sous bois avec beaucoup mais alors vraiment beaucoup de virevoltages en sous bois, un régal mais éprouvant car de nombreuses relances à effectuer avec petites descentes et beaux « coups de cul ».

Le lendemain, un 60 km en direction des faubourgs de Nantes et la vallée de l'Erdre. Encore nombre de vitolos en sous bois mais aussi de superbes paysages sur la vallée de sus nommé. Là nous avons eu droit à quelques

Renseignements & administration : Complexe Grimaldi – rue E.Zola 62000 ARRAS Directeur de la Publication S. MARCHAND – Dépôt légal : à parution – N° ISSN 2105-7389

passages de gué et passerelles quelquefois un peu casse g..... pas de droit à l'erreur sinon bain garanti.

Le troisième jour direction des sillons avec un sommet à 100 m d'altitude. Cela nous a fait sourire mais à l'arrivée nous avions toujours le sourire pour le plaisir pris dans la journée, mais moins moqueur quant à l'altitude. Les traceurs nous avaient concocté un parcours de 55 km aux petits oignons : un plaisir à chaque instant. De plus, le ravitaillement était à la hauteur de l'évènement avec barbecue saucisse, jambon braisé, rillettes, pâté, frites, oui oui, vous avez bien lu. Mais pas d'abus car après il fallait repartir pour rallier l'arrivée située à 30 km.

Le 4ème et dernier jour, nous étions décidés à nous contenter du 50 km, mais un organisateur nous a conseillé le 68 pour aller jusqu'au marais de Brière. Bien nous en a pris car les paysages étaient magnifiques et cette région a fini de nous révéler ses atours. Finalement le parcours s'est bien déroulé car c'était plus roulant que les jours précédents et plutôt facile à digérer pour finir en beauté ce week-end de pur bonheur.

Pour l'an prochain, rendez-vous est pris à Lathus,



un village un peu perdu dans la vallée de la Gartempe, rivière connue pour ceux qui ont lu « La bicyclette bleue » de Régine Desforges, situé entre Montmorillon et Limoges à la limite de la Vienne et de la Haute Vienne. Là nous nous attendons à du dénivelé un peu plus conséquent, il va falloir sérieusement préparer les mollets.

oooOOooo

Article paru au journal Libération le 16.09.2019

Un cycliste a-t-il le droit de passer au feu rouge ? Par [Julien Guillot](#) – 16 septembre 2019 à 12:04

Un cycliste a-t-il le droit de passer au feu rouge ? Christelle Causse et Clara Dealberto

C'est la tendance de la rentrée : les gens se déplacent à califourchon sur des vélos. Non, ils n'ont pas tous les droits. Oui, ils doivent respecter quelques règles.

Tous [les cyclistes qui ont commencé à fleurir sur les routes](#) en cette rentrée sont en train de sauver la planète en [limitant leur impact carbone](#), en faisant faire [des économies à la sécu](#) et en [gagnant du temps](#) bien utile pour la productivité de la start-up nation. Néanmoins, comme le disait Benjamin Parker : *«Un grand pouvoir implique de grandes responsabilités.»* Faisons donc un rapide état des lieux des droits et des devoirs des usagers de la bicyclette.

Dans son livre [le Code du cycliste](#), Ludovic Duprey liste *«plutôt les droits que les devoirs du cycliste, car ses devoirs sont ceux des dispositions générales du code de la route qui s'appliquent à tout le monde»*. En revanche, le juriste (1) a découvert, en épluchant les différentes réglementations, que les collectivités avaient deux obligations vis-à-vis des cyclistes qui sont en général non sanctionnées : *«Fournir des places de stationnement pour les vélos et ajouter des bandes cyclables sur toutes les rues et routes qui font l'objet d'une réfection. Tout le reste est laissé à la disposition des*

collectivités.» Notamment la création de pistes cyclables séparées de la circulation.

Où doit circuler le cycliste ?

C'est la grande question qui provoque des conflits permanents entre usagers de l'espace public : les automobilistes pestent contre ces lambins sur des routes où ils pourraient foncer à plus de 50 km/h, les piétons fulminent contre ces dévoyés qui enroulent la brancard sur le trottoir. [Les pistes cyclables](#) ne sont obligatoires pour les vélos que si elles sont indiquées d'un panneau rond (vive les Bretons). Elles sont simplement conseillées si le panneau est carré. Les cyclistes ont également souvent droit à une zone appelée *«sas cyclable»* au niveau des feux tricolores pour qu'ils puissent se positionner devant les autres usagers de la route (le but étant de ralentir le trafic.)

PISTES CYCLABLES



La piste cyclable est obligatoire



La piste cyclable est seulement conseillée

Le reste du temps, le cycliste peut se déplacer sur la route comme les autres véhicules, en se positionnant à droite de la chaussée, sauf lorsque des voitures sont garées à sa droite. Il a alors le [droit de rouler au milieu de la](#)

[chaussée](#) pour se prémunir des ouvertures de portières intempestives. Et rien ne l'oblige à se rabattre sur la droite pour faciliter le doublement par des véhicules motorisés ; en revanche ces derniers disposent d'une autorisation de [chevaucher la ligne blanche](#) pour pouvoir doubler avec le mètre de sécurité réglementaire.

Oui, 1 mètre soit 100 cm, le minimum en agglomération (1,50m hors agglomération).

ROULER AU MILIEU DE LA ROUTE



Le cycliste peut rouler au milieu de la chaussée si des voitures sont garées sur la droite de la route

Les voitures ont le droit de chevaucher la ligne blanche pour doubler

Les cyclistes [peuvent circuler sur les trottoirs](#), mais doivent tenir leur monture à la main et marcher à côté. Sauf les enfants de moins de 8 ans qui ont le droit de rouler sur les trottoirs et zones piétonnes. Les zones de rencontre sont autorisées aux cyclistes qui pédalent. En revanche, ils doivent rouler au pas et accorder la priorité aux piétons. C'est d'ailleurs une règle qu'il est facile de retenir : le piéton est toujours prioritaire.

PRIORITÉ AUX PIÉTONS



Zone piétonne
Les cyclistes doivent rouler au pas

Voie verte
Les cyclistes peuvent rouler au milieu des piétons

Zone de rencontre
Les cyclistes peuvent rouler au milieu des piétons

Les cyclistes peuvent prendre à contresens les voies à sens unique sous certaines conditions.

Que soit indiquée au sol une bande cyclable (et un panneau les autorisant). Si un quartier est en [«zone 30»](#), c'est normalement autorisé partout. *«Si la localité ne précise pas que le double sens cyclable est interdit en zone 30, on peut considérer qu'il est autorisé»*, selon Ludovic Duprey.

ALLEZ-Y



Contre-sens cyclable autorisé



Contre-sens cyclable autorisé sauf indication contraire

A quelle vitesse doit rouler le cycliste ?

En dehors des capacités intrinsèques de pédaleur, les limitations de vitesse sont les mêmes pour les cyclistes et pour les motorisés. Sauf sur les autoroutes et autres voies rapides qui sont des axes interdits aux cyclistes. Le radar pédagogique à l'entrée du village n'est donc pas un outil pour tester sa pointe de vitesse au sprint.

Est-il possible d'avoir des points de permis en moins pour un excès de vitesse à vélo ? La réponse est non. *«Un juge peut sanctionner de suspension de permis de conduire un cycliste pour une infraction, explique Ludovic Duprey. Par exemple dans le cas du franchissement d'un feu rouge, ou de conduite en état alcoolique. En revanche, il n'est pas possible de lui retirer des points.»*

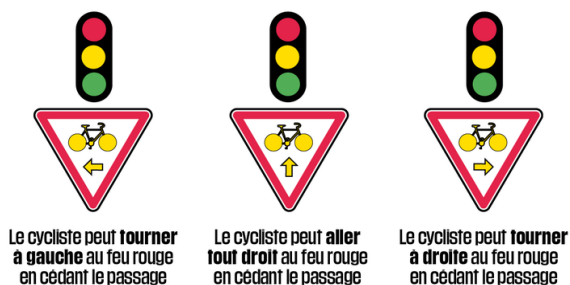
N'ESSAYEZ MÊME PAS



Le cycliste peut-il griller les feux rouges ?

Comme tous les usagers de la route, il doit respecter les feux tricolores. En revanche, des exceptions sont prévues avec [le fameux panneau M12](#). Celui-ci peut être disposé par les collectivités au niveau des feux tricolores et permet aux cyclistes de considérer le feu tricolore comme un cédez-le-passage. Il peut donc le franchir s'il prend une des directions prévues, mais il doit laisser la priorité aux piétons qui traversent et aux autres véhicules engagés dans la circulation.

COMMENT GRILLER LES FEUX



Le panneau M12 est parfois de taille respectable afin que tout le monde le voie. A Paris, la municipalité a choisi un panneau de petite taille, visible seulement quand on s'approche du feu. Les flèches indiquent quelles directions sont possibles pour le cycliste qui franchit le feu rouge. Les directions peuvent très bien se cumuler, avec le jackpot de la flèche tridirectionnelle que l'on voit souvent à [Antony](#).



(1) [Le Code du cycliste](#)

Cet ouvrage à la couverture rouge typique rassemble (dans un format mini que l'on peut glisser dans la musette) toutes les dispositions relatives aux cyclistes dans le code de la route, le code de la construction, le code de l'urbanisme ou encore le code du travail. L'auteur Ludovic Duprey est premier vice-président adjoint au tribunal de grande instance de Lille et «cycliste non sportif depuis douze ans». Une mise à jour doit être lancée après l'adoption de la loi d'orientation des mobilités examinée en ce moment à l'Assemblée.

[Julien Guillot](#)

00000000

La Ch'ti Bike Tour – 15^{ème} Edition (Delphine & Thierry)

Départ à 6h30 d'Arras, le 24 aout 2019, pour rejoindre le prés de HEM pour Jean François, Thierry et Delphine en prévision de la route des monts de Flandre 2019 : 110 km avec un dénivelé de 1100m, tout pour réjouir nos 3 cyclistes.

Au départ, un monde joyeux prend la route vers un magnifique parcours entre France et Belgique.



le café pour commencer cette journée...

Les 33 premiers km passent comme une flèche avec une moyenne de 27km/h au 1^{er} ravito, ensuite nos 2 amis Thierry et Jean-François prennent le large, le parcours est magnifique le mont des Cats, le Mont-Noir, pour finir par le mont KEMEL alt.156m, longueur 1,40km, dénivelé 109m soit moyen 7,79% - maxi 15%

Rendez vous pour les valeureux, l'année prochaine pour le Défi sur 2 jours Armentières-Olhain / Olhain-Armentières.

Sportivement

oooOOooo

Les Brevets Audax (Bernard André)

C'est l'association UAF (Union des Audax Français) qui a créé les brevets Audax en 1904.

Un brevet Audax est une épreuve de régularité et d'endurance.

Il s'agit de rouler en groupe avec un capitaine de route à une allure de 22,5km/heure sur de longues distances (de 10 à 1000km)

L'an dernier, un brevet conduisait les Audax au Mot Ventoux.

Le 30 Juin 2019, se déroulait un brevet Audax de 1000km Paris-Tourmalet

et

2020 : sera l'année de Paris - Brest - Paris Audax

Contrôles aller				Contrôles retour			
Localités	Horaire Partiel	Kms		Horaire Partiel	Kms		
		Partiel	Cumul		Partiel	Cumul	
ARRAS	6 h 30	0	0	AUXI LE CHATEAU	14 h 20		121
DAINVILLE	6 h 41	4	4	BEAUVOIR WAVANS	14 h 31	4	125
WARIUS	6 h 51	4	8	PROHEN LE GRAND	14 h 41	4	129
WANQUETIN	7 h 02	4	12	à g. D 116			
BARLY	7 h 18	6	18	VILLERS LHOPITAL	14 h 49	3	132
AVESNES LE COMTE	7 h 29	4	22	BONNIERES	14 h 57	3	135
GIVENCHY LE NOBLE	7 h 39	4	26	D 115 puis D 916 à d.			
LIGNEREUIL	7 h 45	2	28	BOUCQUEMAISON	15 h 18	8	143
AMERINES	7 h 53	3	31	DOULLENS	15 h 37	7	150
HOUVIN HOUVIGNEUL	8 h 09	6	37	Vers AMIENS			
FREVENT	8 h 30	8	45	à g. D 938			
Vers HESDIN D 941	9 h 00			MARIEUX	16 h 04	10	160
LIGNY SUR CANCHE	9 h 08	3	48	ACHEUX EN AMIENOIS	16 h 25	8	168
VACQUERIE LE BOUQQ	9 h 16	3	51	16 h 45			
D 117 BUIRE à d.	9 h 35	7	58	BERTRANCOURT	16 h 53	3	171
QUEUX	9 h 51	6	64	SAILLY AU BOIS	17 h 06	5	176
FONTAINE L'ETALON	9 h 59	3	67	PONCQUEVILLERS	17 h 17	4	180
LABROYE	10 h 17	7	74	MONCHY AU BOIS	17 h 27	4	184
D 119 DOURIEZ	10 h 44	10	84	RANSART	17 h 38	4	188
	11 h 04			RIVIERE	17 h 52	5	193
MAINTENAY	11 h 20	6	90	WAILLY LES ARRAS	17 h 57	2	195
VALLOIRES	11 h 28	3	93	AGHICOURT	18 h 05	3	198
LEBOISLE	12 h 10	16	109	ARRAS	18 h 13	3	201
WILLENCOURT	12 h 35	9	118				
AUXI LE CHATEAU	12 h 42	3	121				
				dernier délai	20 h 00		

200 km : Mai 1982

EURAUDAX N° 15

SECRETARIAT M. VERTONGEN BELGIQUE
 SEKRETARIAT 1, rue Raoul-Follereau BELGIEN
 SECRETARIAAT B 7500 TOURNAI BELGIE
 SECRETARIATO

BREVET D' **AUDAX** CYCLISTE
 RADFAHRER BREVET
 FIETS BREVET
 BREVEITTO DI CICLISTA

200 km

DATE / DATUM **Dimanche 2 Mai 1982**
 DATUM DATA

NOM - NAME **ANDRÉ**
 NAAM - COGNOME

PRENOM - VORNAME **Bernard**
 VOORNAAM - NOME

ADRESSE - ANSCHRIJF **33 Allée Pascal**
 ADRES - INDIRIZZO **62000 DAINVILLE**

SOCIÉTÉ - VEREIN **Amas Vélo Club**
 CLUB - SOCIETA

LICENCE - LIJZEN **8687131**
 VERGUNNING - LICENZA
 SIGNATURE - UNTERSCHRIFT **André**
 HANDTEKENING - FIRMA

Cachet organisateur Verens taller stempel Stempel organisator Controllo organizzatore
AS VELO CLUB

Cachet homologation Werfungs stempel Stempel bekrachtiging Controllo omologazione
HOMOLOGATION 100948

N° 110864 **EURAUDAX**

EURAUDAX N° 14

SECRETARIAT M. VERTONGEN BELGIQUE
 SEKRETARIAT 1, rue Raoul-Follereau BELGIEN
 SECRETARIAAT B 7500 TOURNAI BELGIE
 SECRETARIATO

BREVET D' **AUDAX** CYCLISTE
 RADFAHRER BREVET
 FIETS BREVET
 BREVEITTO DI CICLISTA

300 km

DATE / DATUM **16 Juin 1982**
 DATUM DATA

NOM - NAME **André**
 NAAM - COGNOME

PRENOM - VORNAME **Bernard**
 VOORNAAM - NOME

ADRESSE - ANSCHRIJF **33 Allée Pascal**
 ADRES - INDIRIZZO **DAINVILLE
62000 ARRAS**

SOCIÉTÉ - VEREIN **ARRAS Cyclo Tourisme**
 CLUB - SOCIETA

LICENCE - LIJZEN **8687131**
 VERGUNNING - LICENZA
 SIGNATURE - UNTERSCHRIFT **André**
 HANDTEKENING - FIRMA

Cachet organisateur Verens taller stempel Stempel organisator Controllo organizzatore
ARRAS

Cachet homologation Werfungs stempel Stempel bekrachtiging Controllo omologazione
HOMOLOGATION 15196

N° 102145 **EURAUDAX**

00000000

Renseignements & administration : Complexe Grimaldi – rue E.Zola 62000 ARRAS Directeur de la Publication S. MARCHAND – Dépôt légal : à parution – N° ISSN 2105-7389

Le Week-End des Féminines 21-22 septembre 2019

Ce Week-end, pédalage sur la RANDONNÉE PERMANENTE DU BOULONNAIS nouvellement labellisée. 215 km et 2300 mètres de dénivelé, voilà le défi relevé par les 18 féminines.



Notre camarade Pascale Van Praet présente lors de ce Week-End des Féminines



1ère boucle le samedi : au sud, panorama sur la baie de Canche en grim pant le mont de Camiers. Nos féminines ont ensuite suivi la vallée de Courteville et ont rejoint Montreuil par la Caloterie où le majestueux château s'offre à la vue des promeneurs.

Après la traversée de Montreuil par ses pavés, un coup d'œil à sa citadelle, descente sur la vallée de la Course où le pique nique sera servi au Moulin de Beussent. Après avoir quitté la vallée, nos cyclotes découvriront le château d'Hardelot et le théâtre élisabéthain pour terminer la journée.



2ème boucle le dimanche : direction le nord. 1er pointage au Château de Colembert où une bonne âme a accepté de faire office de photographe.

Le vent favorable a rendu presque facile la montée du mont de Fiennes ! vue panoramique sur Calais, et descente rapide sur Guines.

Avant de mériter la pause-déjeuner à Sangatte, il a fallu franchir quelques belles bosses de la campagne (Peuplingues, Bonningues les Calais).

Pour le retour, pédalage sous la pluie et un vent fort, tout au mérite de nos cyclotes.

•L'ambiance conviviale, le zéro chute et le dépassement de soi ont fait de ce week-end, une vraie réussite !

Pour certaines l'an prochain, ce sera la grande aventure de TOUTES A VÉLO...A TOULOUSE !

Anne VERLYCK BREHAUT.

Présidente du Comité Départemental de Cyclotourisme du Pas-de-Calais.

oooOOooo

Le Baptême sur Piste au Védrome de Roubaix

organisé par Patrick Beusaert
le Samedi 12 Octobre 2019
- l'article paraîtra au Journal n°107 -

oooOOooo

Soirée Restaurant

la Coupole
Vendredi 15 Novembre 2019 - 19h30
boulevard de Strasbourg à Arras

Entrée:

1. Tartare saumon à l'avocat, zestes de citron vert, vinaigrette gourmande passion et coriandre.
ou
2. La petite cassolette d'escargots de Radinghem au maroilles, bohémienne de légumes étuvés, crémeux roquette

Plat:

1. La daube de joue de bœuf mijotée à l'ancienne, purée de patate douce et carottes au curcuma et fines herbes
ou
2. La pavé de dorade sébaste rôti au four sur compotée d'endives et poireaux senteur anis et fenouil

Dessert:

1. Le tiramisu spéculoos à ma façon, miroir pomme, dacquoise cannelle spéculoos
Ou
2. la panna cotta vanille bourbon, gelée de framboises.

Repas à 30€ boissons comprises
(hormis l'apéritif et le café)

- Limite des inscriptions : 31 Octobre 2019 -

oooOOooo

A vos agendas :

- Prochaine Réunion du Comité : le Vendredi 22 Novembre 2019 - 18h30
- Assemblée Générale le Vendredi 06 décembre 2019 18h30, club House (projet)
- Téléthon de Savvy Berlette le Samedi 07 décembre 2019 - départ 10h00

oooOOooo

- Prochaine parution du Journal (n°107) mi-Février 2020 -

Renseignements & administration : Complexe Grimaldi – rue E.Zola 62000 ARRAS Directeur de la
Publication S. MARCHAND – Dépôt légal : à parution – N° ISSN 2105-7389